

En vertu de l'arrêté du 8 décembre 2006 pris en application de l'article 133 du code des marchés publics, au cours du premier trimestre de chaque année, le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice publie, sur le support de son choix, une liste des marchés conclus l'année précédente. Cette liste indique, de manière séparée, les marchés relatifs aux travaux, aux fournitures et aux services. Pour chacun de ces trois types de prestations, les marchés sont regroupés par tranches en fonction de leur prix. La publication de ce récapitulatif se fera sur le site Internet du SMAEPL.

Pour l'année 2007, les marchés conclus par le SMAEPL s'établissent ainsi :

Montant en € HT	SERVICES	
De 50 000 à 89 999 euros	Pôle d'Activités Economiques du Pays de Langres	
	Objet	Mission de prospection
	Date	26/07/2007
	Nom du mandataire	ADEIS
	Code postal	95130